

LA DETTE DES MÈRES NON-BLANCHES: LE PRIX DE L'ÉMANCIPATION

Benoît Halet



Étude



Dans le champ de ruines de l'État social, les mères isolées, précaires et non-blanches comptent parmi les plus vulnérables. L'extrême brutalité des politiques d'austérité se conjugue à l'épanouissement massif d'une pensée néo-raciste, dans un monde où ni l'école, ni l'hôpital, ni la police, ni les médias, ni l'entreprise, ni les dispositifs d'aide sociale ne garantissent une quelconque forme de soutien dans la lutte contre les oppressions structurelles, pour elles comme pour leurs enfants. Les lendemains qui chantent ne seront pas pour demain – ni même, à ce rythme, pour la génération à venir.

Quel rôle le secteur de l'éducation permanente peut-il jouer auprès de ceux que le système rend les plus fragiles ? Comment évaluer les perspectives d'émancipation et de citoyenneté active proposées aux « publics » issus des strates de la population les plus directement exposées à toutes les formes de violences institutionnelles ? Jusqu'où peut-on dissocier nos pratiques des fondements racistes, sexistes et classistes inscrits explicitement ou tacitement dans l'architecture des institutions dont notre activité dépend, dans un État capitaliste et post-colonial comme la Belgique ?

La présente étude n'a pas pour vocation de trancher ces questions. Tout au plus s'agit-il d'en relayer l'urgence et de fournir quelques éléments réflexifs pour en ressaisir les enjeux, à la lumière, notamment, de la notion de *continuum discriminatoire*.

« All mothers were summoned
when George Floyd called out for his mama »

« Toutes les mères furent invoquées
quand George Floyd a appelé sa mère (à l'aide). »

Les images du meurtre de George Floyd doivent nous hanter. Sur le trottoir, en plein jour, entouré de témoins filmant et protestant, l'homme étouffe sous le genou de Derek Chauvin, supplie qu'on le laisse respirer. La brutalité de la scène défie toute raison. L'expression de jouissance et d'étonnement de Chauvin. Les longues minutes durant lesquelles Floyd, à une vingtaine de reprises, dira qu'il ne peut pas respirer. La placidité toute prétorienne de Tou Thao alors qu'il tient les passants à l'écart de l'ignoble scène qui se déroule derrière lui.

Je me souviens de la nausée qui m'avait traversé en 2020 : c'était donc si simple. La police pouvait, en plein jour et sans rencontrer de réelle résistance, tuer un homme neutralisé et implorant. Floyd ne se débat pas. Il s'adresse respectueusement à ses bourreaux. Il appelle sa mère à plusieurs reprises. Puis il perd connaissance. Chauvin n'ôte pourtant pas son genou de sa nuque. Moins d'une heure après l'arrivée d'une ambulance sur les lieux de son exécution, il est déclaré mort au Centre Médical d'Hennepin County. Il laisse derrière lui cinq enfants, et deux petits-enfants.

Tout se sera passé avec une extrême politesse.

Lorsque Floyd, dans son agonie, appelle sa mère, son cri a lui-même un fantôme pour objet : sa mère est décédée peu de temps auparavant. Mais l'appel va résonner auprès des mères afro-américaines qui y entendent la voix de leur fils¹.

Cinq ans plus tard, de trop nombreux cas de violences policières à caractère racial n'ont cessé d'émailler l'actualité. La brutalité répressive des états coloniaux ou post-coloniaux n'a jamais été plus visible et débridée, en dépit des prises de conscience et des mobilisations à grande échelle. C'est une armée innombrable de spectres hurlants dont les rangs ne cessent de grossir, et il n'est pas possible d'ignorer leur cri.

L'entendrons-nous comme ces mères noires qui ont pleuré en entendant Floyd ? Comme les parents de Nahel, de Fabian, des enfants jugés et depor-

1 « Ce soulèvement trouve ses racines dans une longue histoire de résistance et cette explosion a été alimentée par un contexte de crise aiguë. Si cette vidéo a servi d'amorce, ce n'est pas qu'elle offre le spectacle d'une violence insensée, au contraire. Il s'agit d'une violence pleine de sens. Un sens qui a lesté la conscience des foules d'une gravité jusqu'ici reléguée au champ du déni. » (<https://lundi.am/Never-Give-Up-la-lutte-noire-pour-l-abolition-aux-Etats-Unis>)

tés par l'ICE, de ces petits corps sous les linceuls portés par des hommes brisés et en pleurs dans les décombres et la poussière à Gaza? Évidemment pas. Je ne peux qu'imaginer de très, très loin leur douleur et leur peine, ce que c'est que de s'éveiller et s'endormir dans leur peau. La distance qui nous sépare est immense. La seule chose qui me permet de mesurer cette distance, c'est le frisson d'horreur qui me noue par le milieu lorsque j'imagine que mes enfants puissent vivre des atrocités similaires. Pourtant, mes conditions matérielles d'existence me permettraient d'ignorer cette possibilité: de nombreux garde-fous, liés à ma position sociale, me gardent de l'abîme.

Je ne dis pas cela pour faire reluire, par contraste, mon extraordinaire capacité d'empathie. Je mentionne tout cela pour quatre raisons:

1. L'enjeu le plus grave pour les mères qui subissent la violence institutionnelle est, je crois, de voir cette violence s'abattre, avec autant ou davantage de force, sur leur progéniture.
2. Il me paraît illusoire et contreproductif de chercher à esquiver la charge affective liée aux injustices qui touchent les enfants, parce qu'elle est à la fois une base susceptible d'accueillir des lignes politiques très différentes, et un révélateur de présupposés idéologiques ou de contradictions internes impensés.
3. C'est précisément à partir de l'examen de cette distance abyssale que j'espère tirer une analyse pertinente. Je crois que la capacité même de se projeter à la place de ces gens ne va pas de soi, non pas parce que nos conditions d'existence profondément et injustement inégales rendent les vécus intraduisibles, mais parce que la ligne est fine entre le risque de déshumanisation et la tentation d'universalisme, deux faces d'une même pièce: le capitalisme patriarcal et raciste.
4. Je soutiens que le capitalisme d'État patriarcal, colonial et raciste forme structurellement un continuum de violences institutionnelles qui, en bout de ligne, se traduisent par les cas les plus spectaculaires repris ci-dessus. À ce titre, tous les garde-fous qui m'empêchent de tomber dans une cellule avec mes enfants sont autant de pièges tendus sous les pieds de ceux qui s'y sont retrouvés.

La présente étude abordera des questions liées au racisme structurel, à l'histoire coloniale et à l'exploitation patriarcale des femmes dans nos sociétés occidentales démocratiques à partir du couple mère-enfant. La raison qui me pousse à le faire s'éclairera a priori d'elle-même, mais je tiens à apporter

d'emblée les précisions suivantes. Tout d'abord, je fais ce choix parce que, factuellement, dans les familles racisées et précaires comme dans les autres, les enfants sont très majoritairement à la charge des mères. Ensuite, plus fondamentalement, parce qu'elles se trouvent au croisement de la familiarisation de la question sociale, du racisme structurel, des discriminations liées au genre, de l'accroissement du risque de pauvreté, de la reproduction des inégalités économiques et des injustices sociales, les familles non-blanches issues des classes populaires forment un groupe hautement intersectionnel, dont l'extrême vulnérabilité fait office de révélateur très efficace pour comprendre les mécanismes qui gouvernent la distribution de la valeur des vies humaines dans une société telle que la nôtre.

Il s'agira d'abord d'effectuer un cadrage sur la stigmatisation des mères racisées issues des classes populaires comme une stratégie de mise en dette ayant pour enjeu leur coopération dans le contrôle de la jeunesse populaire. Nous centrerons ensuite le propos sur leurs enfants, et j'introduirai à cette occasion la question du continuum discriminatoire à partir de l'examen de l'appareillage répressif et assimilatoire visant spécifiquement les masses populaires racisées comme réservoir de main d'œuvre peu qualifiée et bon marché. À partir de là, nous glisserons vers l'examen de ces deux institutions symptomatiques des violences institutionnelles que sont la police et l'école, pour ensuite élargir le propos à la question du moteur des violences spécifiquement racistes que les institutions de la social-démocratie génèrent et entretiennent, à savoir l'universalisme et le culturalisme – les deux étant indissociables – qui les imprègnent. Pour terminer, il faudra discuter de la nécessaire refonte sociétale exigée par l'existence même d'un continuum discriminatoire à prétention universalisante et de la possibilité de constituer les mères racisées non pas en prétextes mais plutôt en moteurs de cette refonte. C'est-à-dire que cette étude se clôturera sur une mise en rapport des notions d'émancipation et d'autonomie pour mettre en évidence la position délicate de l'éducation permanente dans le cadre du progrès vers une société « post-continuum ».

Je pensais originellement mettre l'accent strictement sur les familles *monoparentales* racisées issues des classes populaires, mais il m'est apparu au fil du temps qu'il serait plus juste ici de parler de mères isolées. La raison en est que, s'il s'agit bien de mettre l'accent sur la maternité comme vecteur de vulnérabilité et levier d'instrumentalisation spécifiques, il n'est pas strictement nécessaire d'être une « mère seule » au sens usuel du terme pour subir toutes les violences discriminatoires dont il sera question ici. En revanche, la notion de mère isolée me semble permettre d'englober des

formes d'isolement qui dépassent le cadre de l'éclatement ou de la non possibilité d'existence de la famille nucléaire au sens traditionnel du terme. Pour le dire autrement, une mère noire ou arabe à Molenbeek peut tout à fait être en couple avec le père de ses enfants sans que les causes structurelles de son isolement social ne soient atténuées ou rendues inopérantes. Le critère de discrimination qu'est la monoparentalité est donc englobé ici comme une variante dans l'ensemble plus large des mères isolées *car* issue des classes populaires non-blanches.

À ce propos, je précise également que j'emprunterai à Françoise Vergès ses définitions des notions de racisation et de blanchité². La racisation, qui n'a évidemment rien de biologique, désigne donc ici une forme particulière et définie de construction sociale discriminante :

Les processus de racisation sont les différents dispositifs – juridiques, culturels, sociaux, politiques – par lesquels des personnes et des groupes sont étiquetés et stigmatisés. « Racisée »/« racisé » n'est donc pas une notion descriptive mais analytique. La racisation, couplée avec le genre et la classe, produit des formes spécifiques d'exclusion³.

Dès lors, dans une société racialement structurée, la blanchité désigne l'avantage positionnel accordé à la catégorie sociale des Blancs, qui se définit par la jouissance d'une hégémonie culturelle et de privilèges naturalisés : « Être "blanc" donne toujours un capital culturel, social et symbolique. Être blanc, c'est posséder *naturellement* des droits⁴. » Remarquons d'emblée que cette position racialement hégémonique doit être appréhendée indépendamment de la structuration de la société en classes, et ne peut y être réduite : les lignes de partage et la distribution des droits et privilèges peuvent s'entrecroiser sans jamais se recouper absolument⁵.

Enfin, si je me permets d'évoquer le meurtre de George Floyd en ouverture, c'est pour la simple raison que j'espère m'adresser à un lectorat pour qui la question que pose ce sinistre événement conserve toute son

2 Vergès, plutôt que de parler de blanchité, évoque la paire « Blanc/Non-Blanc » pour désigner substantiellement la même chose.

3 Vergès Françoise, *Le ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme*, Paris, Albin Michel, 2017, p. 21.

4 *Ibid.*, p. 22.

5 Sans entrer trop loin dans l'exposé des plans de société que délimitent ces lignes de partage, il est utile de souligner leur irréductibilité à l'aide d'un exemple simple. Ainsi, dans les sociétés esclavagistes, une femme blanche pouvait jouir de droits sur les esclaves noirs en vertu de sa blanchité, alors même qu'elle était dépourvue de droits civiques. Inversement, il eût été inconcevable qu'un non-Blanc puisse acheter une femme blanche. Dans le même ordre d'idée, l'indigence des Blancs ne correspond pas à une infériorité stricte de statut vis-à-vis de la minorité de « Noirs libres » parvenus à une certaine – et relative – prospérité économique. Voir Vergès Françoise, *Le Ventre des femmes, op. cit.*, p. 188.

urgence. En effet, « la brutalité policière est l'aspect le plus spectaculaire du racisme systémique, mais les ramifications en sont plus profondes⁶ » ; aussi, les violences policières constituent ici un point d'entrée privilégié pour une remise en question fondamentale de notre organisation sociale et de la place que tient l'éducation permanente en son sein, parce qu'elles constituent en quelque sorte un raccourci vers les racines du mal.

WELFARE QUEEN, MÈRE-TAMPON, MAUVAISE MÈRE : LES FEMMES-LEVIERS

Le traitement politique et institutionnel des mères racisées, surtout lorsqu'elles sont à la tête d'une famille monoparentale, peut être compris comme l'expression d'un mécanisme fondamental de mise en dette permanente. Dans le cadre de la propagande néolibérale, tout d'abord. On doit à l'équipe de campagne de Ronald Reagan, dans sa course pour les primaires républicaines à l'élection présidentielle de 1976, l'expression de la *welfare queen*, l'« experte en aide sociale », pour désigner la mère célibataire et non-blanche vivant dans les quartiers populaires des métropoles⁷. L'incessant matraquage de clichés racistes sur les « expertes en aide sociale », ces supposées grandes maîtresses de la fraude aux structures de solidarité, si habiles et si rusées qu'elles se ménageraient un train de vie confortable sur le dos des finances publiques, sert très opportunément à alimenter de très droitières interrogations quant au manque de contrôle au sein des dites structures, voire quant à la légitimité même de leur existence, elles qui pèsent si lourd sur le budget d'État, à cause de ces cohortes de parasites machiavéliques. De manière assez significative, les stratégies de fraude qui sont reprochées à la *welfare queen* sont une version pauvre et « cheap » des procédés qui permettent aux parangons du néolibéralisme de très avantageuses évasions fiscales. Mais, s'agissant ici de montages moins amples et moins complexes, plus individuels et plus incarnés, ils paraissent plus palpables, plus faciles à endiguer. À compter au rang des privilèges de classe, puisqu'elles sont tolérées pour les méritants, et très mal reçues de la part des dominés, un large éventail de tactiques fiscales, « optimisation » d'audacieux génies de la finance dans un cas, « fraude » entretenant une dangereuse culture de la dépendance chez les pauvres dans l'autre. Au-delà du rôle très classique de

6 *Abolir la police*, p. 50. URL : <https://abolirlapolice.org/lesChapitres> Consulté le 05/05/2026.

7 « Le futur président américain avait brossé son portrait en quelques phrases acerbes : 'Elle a 80 noms, 30 adresses, 12 cartes de Sécurité sociale et perçoit des pensions de réversion pour les quatre maris décédés qu'elle s'est inventés. Ses revenus – non fiscalisés – dépassent 150 000 dollars.' Des propos non sourcés et qui ne reposaient sur aucune base empirique. Peu importe : c'est le sous-entendu raciste qui s'adresse aux millions d'États-Uniens qui est important. » Derkaoui Selim, *Laisse pas traîner ton fils. Comment l'État criminalise les mères seules*, Paris, Les Liens Qui Libèrent, 2025, p. 42.

diversion qu'elle endosse, la *welfare queen* est une fiction utile en tant que levier pour renverser les principes fondamentaux de l'État Providence. La stratégie s'avère payante des deux côtés de l'Atlantique, et imprègne un stigmate sur une population déjà fragile, désormais assujetti à un climat de suspicion tenace, apte à ternir une respectabilité déjà très relative⁸. La dette prend ici la forme d'une injonction toujours renouvelée à faire montre d'un surcroît d'innocence, de résilience, de bonne volonté vis-à-vis d'un système injuste et paupérisant, sous peine d'être précarisée encore davantage.

Or, si l'objet de la créance ne correspondait finalement qu'à une certaine forme de docilité ostentatoire attendue vis-à-vis des labyrinthes bureaucratiques des services d'aide sociale, ou du service public en général, il y aurait certes de quoi pointer une forme de discrimination structurelle, mais on pourrait n'y voir qu'une forme relativement bénigne de codification de la hiérarchie sociale dans une société capitaliste, coloniale, raciste et patriarcale. Les groupes dominés sont priés de faire allégeance au système avec une ferveur proportionnelle à la quantité ou à la gravité des stigmates qu'ils portent, mais, à la condition de ce surcroît d'effort dans le courbage d'échine, ils accèdent techniquement aux mêmes droits minimaux que les groupes dominants ou intermédiaires.

Sauf que le problème est, à l'évidence, beaucoup plus grave. La dette – forcément perpétuelle – des mères racisées est très loin d'être acquittée au prix d'une stigmatisation auprès des services d'aide sociale, et l'enjeu est encore plus important que l'accès plus ou moins compliqué à un certain montant d'allocations. Ces problèmes existent bien sûr, et il n'est pas question ici de les minimiser. Mais nous vivons dans un monde où le meurtre de George Floyd a eu lieu. Et ceux d'Eric Garner, de Rayshard Brooks, de Michael Brown, de Secoria Turner. Celui de Nahel Merzouk en France. Le viol et la torture de Théo Luhaka. La mort d'El Hacem Diarra, qui évoque sinistrement celle de Floyd. Et, en Belgique, Sourour Abouda, Adil Charrot, Mawda Shawri, Fabian. Je n'évoque ici qu'une poignée des cas les plus médiatisés et les plus récents aux États-Unis, en France et en Belgique, mais la liste des victimes racisées de violences policières est infiniment plus longue, et l'on aurait tort de croire que le problème est moins grave chez nous qu'ailleurs⁹.

8 Voir Derkaoui Selim, *Laisse pas traîner ton fils*, op. cit., pp. 40-45.

9 Il serait vain de tenter d'être un tant soit peu exhaustif sur ce type de référencement dans le cadre de cette brève étude. Les cas cités ont été très largement médiatisés, et le lecteur n'aura aucune peine à approfondir s'il le souhaite. Pour un aperçu de la gravité du problème des violences policières racistes en Belgique, il est utile de consulter l'enquête récente 120xPolice menée par L'Écho, Le Vif, De Tijd et Knack, à partir d'archives de la presse belge, de consulter les référencements de l'Observatoire des violences policières en Belgique ou de Police Watch. URL : <https://multimedia>.

Mais donc, comment cette dette, toujours reconduite, se paie-t-elle ? De quelle coopération parle-t-on exactement ? Qu'est-ce que le système créancier attend de ses débitrices ? Fatima Ouassak, dans *La puissance des mères*, fournit de précieux éléments de réponse :

Tempérer. Faire tampon entre le système social et l'enfant. C'est ce qui est attendu des mères. Tempérer la réaction de l'enfant face à l'injustice, tempérer sa colère. Calmer le jeu. Ne jamais reconnaître auprès de l'enfant les humiliations qu'il subit, au prétexte qu'il pourrait baisser les bras et perdre ses maigres chances de s'en sortir. Au contraire, relativiser, refuser d'écouter l'enfant, le rendre responsable des violences qu'il subit : c'est à lui de s'adapter, à lui de travailler deux fois plus, à lui de faire des efforts s'il ne veut plus être victime. Être des agents au service du maintien de l'ordre social, voilà ce qui est attendu des mères¹⁰.

Les *welfare queens* en ont bien conscience : de leur coopération dépend l'avenir de leurs enfants, du point de vue des perspectives d'ascension (ou, du moins, de non-déchéance) sociale sans doute, mais aussi en un sens brutalement littéral ; il est bel et bien question ici de vie ou de mort.

Car la menace est réelle, elle est bien là. Je ne parle pas de la menace ridicule, régulièrement brandie, de me retirer les allocations familiales si mes enfants expriment leur colère vis-à-vis de l'institution. Je parle de la peur qu'ils soient exclus du cours ou de l'école s'ils sont considérés comme indisciplinés, ou encore rabattus vers des diplômes dévalorisés, pour finir au chômage ou dans des emplois qui cassent le dos et la santé mentale. Je parle de la peur qu'ils soient ébournés s'ils manifestent un refus, gardés à vue, emprisonnés, tués à la suite d'un contrôle policier ou d'une bagarre qui tournerait mal¹¹.

À travers son concept de « mère-tampon », Ouassak nous permet de mettre le doigt sur une forme particulièrement perverse de travail reproductif, puisqu'il ne s'agit plus « seulement » ici d'assurer, *pro bono*, la reproduction de la force de travail par un ensemble de techniques de soin, mais aussi et au surplus d'assurer la reproduction des *rapports de production*, c'est-à-dire de veiller au maintien de l'ordre social établi, du statu quo dans le rapport de forces entre groupes dominants et dominés, à l'aide d'un ensemble de techniques de surveillance et de guidance qui opèrent dans la sphère intime du foyer. L'instrumentalisation des mères, à qui on délègue cette fonction de relai du contrôle social, correspond à un procédé largement répandu de familiarisation de la question sociale : le devoir ma-

lecho.be/police-personnes-decedees/ ; <https://policewatch.be/cartographie/map> ; <https://obspol.be/les-victimes/>. Consultés le 27/04/2026

10 Ouassak Fatima, *La puissance des mères. Pour un nouveau sujet révolutionnaire*, Paris, La Découverte, 20220, pp. 14-15

11 Ouassak Fatima, *La puissance des mères*, op. cit. p. 15.

ternel reste au premier plan d'une politique qui fait du désordre familial la cause médicalisée d'une précarité socio-économique atavique¹², ainsi que d'une plus grande propension au désordre public, à la révolte ou à la délinquance¹³. La mère racisée est ici à la fois cible et levier de l'action disciplinaire : « tour à tour désignée comme une figure disciplinaire (on lui demande de faire les mœurs) et une figure à discipliner (en vue de prévenir les risques ou de traiter une situation jugée pathogène)¹⁴ ».

Voilà donc l'objet de la dette sociale et morale des *welfare queens*, sa raison d'être et sa fonction opérante : leur humiliation et leur discrédit s'appuie sur leur plus grande vulnérabilité de mère, c'est-à-dire leur responsabilité et leur souci vis-à-vis de la vulnérabilité de leurs enfants, surexposés à la brutalité d'un système où les principales institutions représentantes de l'autorité d'État (école, police, justice), mais aussi les institutions de soin et de redressement (hôpital, psychiatrie, prison) et la sphère économique les désigne par avance et par défaut comme corvéables, c'est-à-dire indispensables mais sacrificables. Et les enfants de corvée seront demain encore davantage les enfants de ces mères-là : immigrées, allocataires, mal employées mais non moins éreintées, à qui l'on confie l'indigne et impossible tâche de faire accepter à leurs enfants que c'est là, pour eux, l'horizon de tous les possibles.

« DE NOS VENTRES JUSQU'À LEUR TOMBE », LA MATRICE DU RÉALISME CAPITALISTE

D'un point de vue néolibéral et conservateur, la politique à tenir vis-à-vis des mères non-blanches issues des classes populaires remplit donc un double objectif. Sur le plan idéologique et communicationnel, la construction publique du mythe de la *welfare queen* soutient la propagande de la chasse à l'assistanat. Sur le plan de la gestion des populations, l'implémentation et l'intériorisation de ce mythe concourt à installer les mères en question dans une position d'agent de contrôle de la jeunesse populaire. Et c'est sans doute là le point essentiel.

Comment s'étonner de ce qu'un système capitaliste et patriarcal se serve de femmes comme de simples moyens en vue d'une fin ? L'objectif final, ce sont leurs enfants. La raison est très simple, et permet d'éclairer

12 Voir à ce propos Cardi Coline, « La 'mauvaise mère' : figure féminine du danger », *Mouvements*, 2007.

13 « Il faut réengager avec les familles et les accompagner », professe Emmanuel Macron après l'exécution brutale du jeune Nahel Merzouk. « Que faisait-il donc dehors à cette heure-là ? », entendra-t-on *ad nauseam* à propos de Fabian comme de bien d'autres.

14 Cardi Coline, « La construction sexuée des risques familiaux », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 101 p. 37.

l'ambivalence fondamentale du positionnement politique de droite ou d'extrême-droite sur la question de la natalité, comme nous le verrons bientôt. La raison, donc, est la suivante : un État basé sur une économie capitaliste a besoin de main d'œuvre peu qualifiée et déjà assimilée pour occuper les postes les plus pénibles et les moins rémunérés :

La reproduction d'une force de travail servile, essentielle à l'accumulation du capital, est un aspect indissociable du processus de reproduction du « *cheap labor* » – un travail non reconnu, invisible, pillé à grande échelle¹⁵.

C'est, évidemment, l'un des grands intérêts du colonialisme ; mais comment maintenir ce flux de reproduction de la force de travail servile dans le cadre d'une société occidentale, démocratique et adepte des droits humains hantée par le spectre d'acquis sociaux conquis de haute lutte par la classe ouvrière, les féministes et les personnes non-blanches ? Par une double politique de répression et d'assimilation¹⁶.

Il faut ici faire une précision importante à propos de la manière dont on peut appréhender le pouvoir de l'État comme étant essentiellement une combinaison des moyens légitimes d'exercer la répression et de l'ensemble du travail d'élaboration, d'implémentation et de maintien, au sein du corps social, de l'idéologie de la classe dominante. Nicos Poulantzas, dans l'introduction de *L'État, le pouvoir, le socialisme*, critique la réduction du pouvoir étatique à cette segmentation, qu'il juge tout à la fois incomplète et trop rigide, et qui conduit selon lui à une vision très partielle de ce pouvoir, en cela qu'il s'exercerait essentiellement de manière *négative* :

Cette conception [...] suppose en quelque sorte que l'efficace de l'État réside en ce qu'il interdit, exclut, empêche, impose à ne pas faire ; ou alors en ce qu'il trompe, ment, occulte, cache ou fait croire [...]. Elle considère [que] l'État ne sert qu'à poser les *règles négatives* du « jeu économique ». Le pouvoir politique n'est pas présent dans l'économie, il ne saurait que l'encadrer ; il ne saurait y être engagé par une positivité propre car il n'existe que pour empêcher (par la répression et l'idéologie) des interventions perturbatrices¹⁷.

Les appareils répressifs d'État détiennent ainsi le pouvoir d'encadrement des corps par l'exercice ou la menace de la violence physique, mais aussi par une série de procédés matériels destinés à les dresser et à les mettre en ordre. Il s'agit en quelque sorte du pouvoir d'ériger des barrières et les

15 Vergès Françoise, *Le ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme*, Paris, Albin Michel, 2017, p. 100. Voir aussi p. 146 et suivantes.

16 J'emprunte ici la formule mot pour mot à Vergès, qui l'emploie dans un cadre un peu différent : celui de l'histoire du BUMIDOM à La Réunion. Voir *Ibid.*, p. 138.

17 Poulantzas Nicos, *L'État, le pouvoir, le socialisme*, Paris, Éd. Amsterdam, 2024, p. 69.

sanctions corporelles qui échoient à ceux qui transgressent les limites ainsi définies. La police, l'armée, la prison sont ici des exemples très évidents du fonctionnement de ce type d'appareil.

Le travail idéologique d'État, quant à lui, ne se réduit bien sûr par à la (re)production d'un ensemble d'idées ou de représentations « conformes » à la hiérarchie sociale ; l'idéologie désigne ici, bien plus largement, l'ensemble des moyens, des techniques et des appareils (religieux, scolaire, médiatique, culturel, etc.) à travers lesquels se sédimentent les rapports économiques et sociaux dans un lit de pratiques, mœurs, coutumes, idéologèmes, qui ont pour point commun de viser à l'obtention d'un consensus à propos de la légitimité du pouvoir et de l'ordre social. Dans cette perspective, l'idéologie est une sorte de pouvoir de travestissement ou de négation du réel par tromperie, mensonge, occultation, dissimulation, narration, bref, un ensemble de procédés visant l'intériorisation de structures imaginaires qui, en quelque sorte, naturalisent la distribution des rôles et le partage de l'exercice de la violence typique d'une société.

Le problème fondamental de cette réduction du pouvoir d'État au couple appareils répressifs-appareils idéologiques est, en réalité, double. D'une part, la distinction entre répression et idéologie laisse à penser que les deux fonctions sont assignées à des organes distincts, comme des domaines d'actions exclusifs, dans un système où, typiquement, l'appareil répressif ne prendrait le relai que lorsque l'idéologie seule ne suffit plus au maintien de l'homéostasie économique et sociale. D'autre part, cette conception tend à occulter toutes les modalités d'expression « positives » ou « actives » du pouvoir d'État dans la création des rapports socio-économiques : « [l'État] créé, il transforme, il fait du réel¹⁸ ».

Or, et ceci est absolument capital, cette « fabrication du réel » – non pas, donc, d'un discours sur le réel ou d'une idéologie de réel, mais de structures et circuits soutenant des conditions matérielles de production et d'existence – résulte du rapport de forces entre classes sociales :

l'État, travaillant à l'hégémonie de classe, agit dans le champ d'un équilibre instable de compromis entre les classes dominantes et les classes dominées. L'État assume ainsi en permanence une série de mesures matérielles positives à l'égard des masses

18 *Ibidem.*

populaires, même si ces mesures constituent autant de concessions imposées par la lutte des classes dominées¹⁹.

Autre manière de dire l'importance de contrôler l'équilibre de ce rapport de forces. Une discussion approfondie de la perspective très strictement matérialiste de Poulantzas serait sans doute passionnante, mais elle ne nous intéresse pas dans le cadre de cette étude. Beaucoup plus concrètement, l'idée que les appareils idéologiques et répressifs (le volet « négatif », pour Poulantzas, du pouvoir d'État) ne forment pas une paire d'éléments distincts, mais bien davantage un continuum du contrôle, doit nous permettre de mesurer plus précisément la violence perverse d'une architecture sociétale qui, parce qu'elle organise systématiquement l'exploitation d'une masse prolétarienne désormais très largement non-blanche, agence ses différents appareils dans la perspective de rendre cette exploitation non seulement possible, mais aussi banale.

La révolte contre un système profondément injuste de discrimination, d'inégalités et de violences est transformé en sentiment d'impuissance, entre autres par des mécanismes institutionnels reposant sur une forme de « violence douce ». La répression brutale par la force est complétée par un ensemble de techniques de dilution de la colère. C'est ici que la machine du contrôle prend spécifiquement la jeunesse pour objet :

Aujourd'hui, nos enfants sont plus que jamais visés par tous ceux qui veulent maintenir le système de domination de classe. Ils sont visés en tant que « jeunes », comme catégorie sociale et politique, car ils et elles représentent la frange de la population pour laquelle l'espérance dans l'avenir de ce système inique s'est littéralement évaporée. [...]

Nos enfants sont une cible, de la maternelle à l'Université, en passant par les lycées professionnels et la rue quand ils sont déscolarisés. Aucun espace n'est épargné. Il existe mille moyens pour briser en eux toute résistance et les résigner au sort qu'on leur réserve. On casse leur conscience d'un destin commun, d'un territoire commun, et le sentiment d'y être chez soi. Les leviers de résignation sont nombreux : l'école, la police, les médias, le cinéma. Avec en filigrane les mêmes choses inlassablement répétées : tu ne vaux rien, tu viens de nulle part, tu n'es pas ici chez toi²⁰.

Nous voici donc face à une variante particulière du réalisme capitaliste tel que défini par Mark Fisher²¹, spécialement calibré pour les jeunes racisés

19 *Ibid.*, p. 70.

20 Ouassak Fatima, *La puissance des mères*, op. cit., pp. 22-23.

21 C'est-à-dire l'idée implémentée selon laquelle le capitalisme « est non seulement le seul système politique et économique viable, mais qu'il est même impossible d'imaginer une alternative cohérente à celui-ci. » Fisher Mark, *Le Réalisme capitaliste. N'y a-t-il aucune alternative ?* Paris, Genève, Entremonde, 2018, p. 8.

issus des classes populaires vivant « en métropole ». Le principe, au fond, reste inchangé : il s'agit de « leur faire accepter ce système fondé pour l'essentiel sur l'exploitation et la domination, leur faire croire qu'il va de soi, qu'il est le seul possible²² ». La spécificité de cette variante raciale repose sur le fait qu'il s'agit, pour ces jeunes, d'intégrer la naturalité d'un système qui est entièrement fondé sur l'évidence de leur inadéquation en son sein (et donc de l'obligation, toujours reconduite, de démontrer leur assimilation), voire de leur rejet et de leur brutalisation, mais d'une inadéquation pour ainsi dire partielle, d'une présence malgré tout *tolérée*²³ parce que structurellement indispensable. Indispensable et dangereuse.

La violence institutionnalisée de la mise en dette morale est donc ici reconduite sur les enfants, dès leur plus jeune âge :

le continuum discriminatoire et inégalitaire commence dès le berceau. C'est à ce moment-là que le pire nous est infligé, et c'est déjà presque trop tard. Car l'oppression, essentiellement sous la forme de processus de stigmatisation et d'aliénation, est alors douce, accompagnée de doudous et d'arcs-en-ciel dessinés au-dessus de petits portemanteaux. Il est plus facile de dénoncer les crimes de la police – il y a des assassins, du sang, des cadavres – que ce système à la violence diffuse où les odeurs de savon à la vanille se mêlent aux larges sourires²⁴.

Ouassak sacrifie à l'image d'une généralisation de l'enfance douce et tendre que, sans doute, beaucoup de racisés n'ont que très peu connue durant leur jeunesse, mais peu importe. L'implémentation de la non-blanchité débute avec l'entrée dans la vie, et chacune des institutions qui composent le paysage d'une société racialement structurée s'en fait le relai.

Lors de la longue exécution publique de George Floyd, personne ne tente de s'interposer pour le sauver. Lui-même demande aux officiers de le laisser respirer « s'il-vous-plaît ». Il expire là, sur le pavé. Les voitures passent. On filme. À l'instant crucial du meurtre, la révolte n'a pas besoin d'être contenue, elle n'a tout simplement pas lieu. Elle n'aura lieu que plus tard, trop tard.

Comme l'écrit Ouassak, « le système d'oppression [...], de la stigmatisation à l'école jusqu'au meurtre impuni, est bien le même. Dans ce système, nos enfants sont discriminés, de nos ventres jusqu'à leur tombe²⁵ ».

22 *Ibid.*, p. 14. Je prends la peine de citer Ouassak ici pour insister sur la similarité directe avec Mark Fisher.

23 On notera au passage l'ambiguïté fondamentale des discours sur la tolérance bienveillante.

24 *Ibid.*, pp. 33-34.

25 *Ibid.*, p. 78.

DE L'ÉCOLE À LA PRISON, LA CITADELLE ASSIÉGÉE ET LA CRISE DES MAÎTRES

L'examen approfondi du continuum discriminatoire dépasse largement le cadre de cette étude, mais nous pouvons nous en faire une assez bonne idée en analysant l'articulation entre deux appareils très intimement liés : l'école et la police ou, plus exactement, l'école et le couple formé par la police et la prison en tant qu'elles sont les deux faces d'une même pièce, c'est-à-dire la machine exécutant les mesures de maintien de l'ordre et garantissant l'exécution des décisions de justice, des sanctions et des peines par l'usage légitime de la force.

Ce qui, d'emblée, est intéressant, c'est que si l'on s'en tient à une classification stricte des appareils répressifs et idéologiques d'État, la police et la prison tiennent sans aucun doute le haut du pavé dans la représentation des premiers ; tandis que l'école, consacrée à l'étude et à la transmission des savoirs serait, sans doute, à classer au rang des seconds. Mais on sent bien ici qu'il y a quelque chose qui ne colle pas. Réduire l'apprentissage scolaire à une simple transmission de savoirs, au processus conduisant les élèves à la maîtrise de matières savantes, c'est manquer l'ensemble des procédés disciplinaires qui s'articulent à cette transmission. Or, il serait à ce titre tout aussi trompeur de voir la discipline scolaire comme une condition de possibilité de l'apprentissage. Du point de vue du pouvoir d'État, la discipline est l'objectif premier et principal de l'école. Il s'agit en effet pour les jeunes gens d'intégrer tout un ensemble de règles et de codes hiérarchiques qu'ils reporteront ensuite dans leur vie d'adulte, et chaque établissement scolaire dispose d'un arsenal de procédures de sélection, d'orientation, de notification et de sanction qui illustrent à la perfection les mécanismes de tri qui s'appliquent dans la société capitaliste, patriarcale, raciste, en dehors du sanctuaire de l'école. Pour naviguer dans le système scolaire, l'excellence dans la maîtrise des connaissances n'est absolument pas requise. En revanche, il est absolument crucial d'assimiler rapidement et docilement les codes de ce qui, aujourd'hui, est désigné par la formule consacrée du « vivre ensemble » – le petit monde scolaire n'échappant pas au processus d'euphémisation général.

De fait, en deux générations, le ton s'est considérablement adouci. Mais les « contrats d'objectifs » ont beau remplacer, dans l'ordre du discours, les sanctions disciplinaires, il n'en reste pas moins que les vieux principes punitifs sont toujours d'application, renforcés par cette incessante manie de la notification méticuleuse, imposée au personnel par l'usage des appli-

cations de gestion : le dossier de l'élève s'actualise désormais en temps réel, et le moindre oubli d'équerre y est scrupuleusement consigné et potentiellement sanctionnable, en ce compris et surtout de manière cumulative et a posteriori. À cet égard, la dissonance entre la vulgate social-démocrate universaliste centriste du contenu des programmes et des projets d'établissement et l'architecture concrète de la machine scolaire n'échappe probablement qu'à la ministre de l'éducation. La mascarade n'aura en tout cas pas fait long feu auprès du personnel ni des élèves, même s'il s'agit, en général, de prétendre le contraire – et c'est sans conteste là l'un des signes plus accablants de la bullshitisation du métier.

La jeunesse apprend donc, dès le départ, au contact de l'institution la plus primordiale, celle qui l'accompagnera et la formera jusqu'à l'âge adulte, à adopter la ligne de conduite commandée par les principes organisationnels de l'école, entre soumission à l'autorité (même douce) et respect des consignes, crainte de la notification bureaucratique, prise en compte du logiciel de profilage exhaustif, autolimitation en vertu des filières d'orientation, etc. :

Le système d'orientation discriminatoire fonctionne parfaitement bien, il est puissant, massif, mais il est aussi minutieux. Chaque détail compte. Car cette orientation discriminatoire doit paraître naturelle, non structurelle, et elle doit être acceptée²⁶.

Tout ceci, bien entendu, n'est pas sans nuances. Mais, sans entrer dans d'interminables discussions sur la justesse d'une critique acerbe du fonctionnement de l'appareil scolaire, en dépit des enseignants dévoués et de bonne volonté, ou des parcours exceptionnels – miraculeux?²⁷ – de l'un ou l'autre représentant des classes populaires, il faut remarquer une chose : la nuance est, dans le cadre scolaire, aussi un privilège blanc et bourgeois.

À ce titre, l'intervention policière dans les établissements scolaires est particulièrement significative : en dernier recours, il n'est pas rare que les forces de l'ordre soient appelées dans le sanctuaire de l'excellence et du vivre ensemble pour contenir les excès de violence – lorsque celle-ci émane des élèves, bien entendu. Naturellement, il n'est pas question ici de dire qu'il faudrait laisser libre cours aux « embrouilles à coups de cutter » dans les cours d'école sous prétexte qu'il est de mauvais aloi de faire intervenir

26 *Ibid.*, p. 110.

27 Le contre-argument en faveur de l'égalité des chances de ce jeune pauvre et racisé qui, en dépit des circonstances, s'est élevé à la force de sa volonté jusqu'aux plus brillants parcours académiques et à une carrière prometteuse ne fait que renforcer la position que je tiens ici : s'il faut le brandir à ce point-là, ce jeune, comme étendard qui prouve la bonne marche du système, en faire un parangon de la légitimité de l'appareil scolaire, alors comment se fait-il, précisément, qu'il tienne lieu d'exception, voire de monstre, c'est-à-dire de phénomène à montrer ?

la police lorsque les éducateurs sont désarmés face à des situations évidemment dangereuses. Mais que penser de la différenciation de traitement en fonction de l'origine sociale et raciale ? Des contrôles de police à la sortie des écoles ? De l'interpellation et de l'humiliation collective d'adolescents, sous prétexte qu'ils osent remettre en question l'ordre établi ? De la crispation généralisée qu'engendrent par ailleurs les dispositifs carcéraux – caméras dans les couloirs, portes de salles de classes sans poignée, grilles, barreaux aux fenêtres – dans les écoles « à risques » ?

La frontière entre l'appareil scolaire et l'appareil policier est, surtout du point de vue des classes populaires et des personnes non-blanches, particulièrement floue. Si le continuum discriminatoire est à ce point perceptible lorsqu'on adosse l'une à l'autre l'école et la police, c'est parce que la fonction de l'école pour la jeunesse racisée issue des classes populaires est d'être « le meilleur tremplin vers un sous-marché du travail qui lui est dédié²⁸ ». En effet, le système scolaire est un incubateur idéologico-répressif d'enfants en devenir-prolétaire. Il doit orienter les masses laborieuses vers les places qui leur sont réservées, et dissuader par avance toute contestation quant à la naturalité de cette hiérarchisation sociale. Or, la perversité de cette machinerie hybride tient au fait qu'elle présente *a priori* ses éléments comme distincts, voire opposables : l'école est le lieu du savoir et de l'apprentissage, la police celui de la force et de l'ordre ; l'école fait de la prévention tandis que la police réprime. L'esprit critique des humanités s'oppose évidemment à l'esprit de corps de la main droite de l'État.

En réalité,

[l]a répression policière et les inégalités scolaires sont les deux revers d'une même médaille. Plus l'État aggrave les inégalités sociales, en particulier scolaires, plus il mobilise contre les jeunes la répression policière et judiciaire qui leur fera accepter la réduction de leur champ des possibles²⁹.

C'est ici que la critique de Poulantzas est sans doute la plus utile, parce qu'elle nous permet de repenser tout autrement la transition de l'école (« appareil idéologique ») vers la police/prison (« appareil répressif »)³⁰. En effet, le second n'agit pas « en dernier recours », lorsque le premier ne fonctionne plus. Au contraire, l'école alimente l'appareil policier et carcéral. Elle est le premier et le principal centre de tri, machine de reproduction des inégali-

28 *Ibid.*, p. 79.

29 Ouassak Fatima, *La puissance des mères*, op. cit., p. 96.

30 Mikki Kendal, dans *Hood feminism*, emploie l'expression très évocatrice du « school-to-prison pipeline », qu'on traduirait littéralement par « l'oléoduc de l'école vers la prison ». Voir Kendal Mikki, *Hood Feminism. Notes from the Women that a Movement Forgot*, New York, Viking Press, 2020, p. 202.

tés qu'il faut à tout prix dédouaner de toute forme de discrimination « by design », et en tant que telle elle repose entièrement sur son droit à recourir à l'appareil policier pour maintenir son opérativité. Inversement, parce qu'elle est auréolée – *ad nauseam* et même lorsque tous les faits indiquent le contraire – de toutes les vertus démocratiques et humanistes, dans ce souci bienveillant de l'autre qu'exige sa noble vocation (l'éducation des enfants, avec, à la clé, les fausses promesses d'ascension sociale), elle contribue en retour à légitimer pleinement l'appareil policier qui la soutient inconditionnellement lorsqu'on la bouscule. Ainsi la domination bourgeoise, patriarcale et raciste peut-elle continuer à s'exercer dans l'assurance du maintien du statu quo de l'ordre social. La pensée critique trop radicale y souffre l'anathème de l'extrémisme (tous les extrêmes étant naturellement et par définition mauvais); la diversité, l'inclusion, la démocratie, la tolérance et le vivre-ensemble font catéchèse, comme valeurs-boussoles censées nourrir (ou être acquise au prix de) l'exercice de l'esprit critique; il faut à tout prix « condamner les violences ». Du moins, certaines d'entre elles, là où d'autres sont purement et simplement indicibles.

Pour toutes ces raisons, les enfants racisés de classes populaires voient leur champ des possibles réduit dès la naissance, et tout au long de leur vie. Pour leurs parents, la peur que l'enfant devienne un marginal, un laissé-pour-compte, qu'il soit détruit ou qu'il meure, est donc tout à fait légitime. La plus ou moins grande réussite scolaire a une très forte incidence sur le degré de violences institutionnelles et de discriminations que devront subir les enfants de classes populaires et racisés une fois adultes³¹.

En dépit de toutes les critiques qui lui sont adressées, malgré les changements de programmes et la prolifération des euphémismes, l'école n'a pas dévié de son rôle déterministe. Elle ne *peut* d'ailleurs tout simplement pas le faire, justement parce qu'elle est par principe le lieu de la neutralité idéologique, de l'humanisme en germe et en acte, où les générations en devenir sont formées à la démocratie universaliste, rationnelle, mesurée, scientifique et libérale – le temple où se perpétue la civilisation des Lumières.

Dans le contexte spécifique de crise du capitalisme tardif et du retour en force des lignes idéologiques réactionnaires, on peut ainsi mesurer, à travers l'abondance de discours sur la crise de l'autorité, l'instrumentalisation de la crise que traverse par ailleurs effectivement l'appareil scolaire (qui n'a, en revanche, rien à voir avec une supposée crise de l'autorité, sous quelque forme que ce soit). Les remous dans la gouvernamentalité disciplinaire montés en épingle par les figures d'extrême droite sert à alimenter l'*ane-*

31 Ouassak Fatima, *La puissance des mères*, op. cit., p. 116.

*moia*³² réactionnaire et à légitimer une forme de biopouvoir racialement structuré. De ce point de vue, l'accent mis en France, non seulement par des énergumènes comme Pierre-Edouard Stérin, mais aussi et surtout par l'Élysée, sur la nécessité de réarmement démographique (« de souche ») ne masque qu'assez mal l'évidence fondamentale : les enfants non-blancs sont le carburant du capitalisme d'exploitation, soutenu par un pouvoir d'État où la police et l'école jouent au fond des rôles similaires de contrôle, de surveillance, de classification et de maintien de l'ordre. Lorsque le grand récit raciste et bourgeois de la citadelle assiégée, tout en dénonciations du « laxisme », regrette un « temps d'avant », où le maître d'école était respecté et où la police ne s'était pas encore lourdement militarisée pour faire face à « l'ensauvagement » présent, il propose une forme d'idéal de blancheur qui ne véhicule au fond qu'une seule idée fondamentale : sauver les dominations, c'est sauver la civilisation.

Le cas particulier de l'appareil scolaire est donc un excellent révélateur de l'importance de la notion de continuum discriminatoire. Parce que nous vivons constamment dans l'écart entre le discours que la société de l'universalisme supposément accompli porte sur elle-même et ses pratiques réelles, il est absolument fondamental de souligner le fait que la violence directe qui s'exerce sur les groupes dominés n'est pas un ultime recours ou une externalité regrettable. C'est au contraire le socle sur lequel toute la structure repose, et il est crucial que ce socle soit dès lors internalisé, non seulement par les structures discriminantes mais également par les discriminés eux-mêmes, et par l'ensemble des témoins, c'est-à-dire de ceux qui ne sont pas ou moins directement visés par la violence raciale.

CULTURALISME ET ÉMANCIPATION

Si donc l'universalisme est ce en vertu de quoi s'exercent les violences institutionnelles subies par les familles racisées issues des classes populaires, et si l'on peut voir la continuité entre les mécanismes de discrimination feutrés, tacites ou invisibles qui ont cours dans les appareils idéologiques d'État et la violence brute et directe des appareils répressifs au point de remettre en question la pertinence de la distinction stricte entre les uns et les autres, il reste à comprendre comment calibrer le secteur de l'éducation permanente dans le cadre des problématiques soulevées jusqu'ici. En d'autres termes, il s'agit maintenant de proposer un rapide examen d'une expression particulière de ce que Poulantzas désignait comme l'autre mo-

32 Sentiment étrange de nostalgie pour ne période que l'on n'a pas connue.

dalité d'expression du pouvoir d'État, c'est-à-dire les « mesures matérielles positives » à l'égard des masses populaires.

L'éducation permanente, en tant que branche de la vie associative, entre bien dans cette catégorie, elle qui vise, en vertu de l'article 1^{er} du décret qui la consacre et la régit,

l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle³³.

Pour transcrire dans le cadre qui nous intéresse ici ce que le lecteur saura sans doute déjà par cœur, l'État belge, par l'intermédiaire de la FWB, délègue aux associations d'éducation permanente la mise en place de ces mesures positives auprès des classes populaires, en l'occurrence dans le champ spécifique de l'exercice des droits.

La chose a déjà été abondamment discutée, mais il est évident que le décret n'introduit à aucun moment autre chose que l'aménagement raisonnable du statu quo. L'analyse critique de la société n'implique évidemment pas de faire la révolution, et il faut rappeler rapidement ici a) qu'il s'agit bien de viser *l'exercice* de droits (déjà acquis, donc), b) que la *participation* active des publics est une simple invitation à jouer et certainement pas à réécrire les règles du jeu, et c) que l'émancipation est très bien désignée « en perspective » comme un horizon toujours déjà repoussé³⁴.

Voilà qui se comprend très bien à la lumière de l'universalisme ambiant qui encapsule l'ensemble du dispositif: il n'est en effet pas tant question de permettre une refonte sociétale de sorte à éliminer les causes des discriminations et des violences que de proposer aux « publics » issus des classes populaires des dispositifs de soutien pour activer leurs droits et *mieux comprendre* la société dans laquelle ils vivent, c'est-à-dire avec l'attitude de recul poli et eurocentré dont il faut parvenir à manier un peu les codes, moyennant l'aide d'une cohorte d'animateurs et au prix de nombreuses heures d'atelier d'expression, afin de jouir des mêmes droits « universels »

33 https://gallilex.cfwb.be/document/pdf/27856_006.pdf. Consulté le 04/05/2026.

34 Je renvoie évidemment ici aux études publiées par mes collègues, Marion Nicolas, « Pour une politique de l'expression » URL: <https://www.arc-culture.be/publications/pour-une-politique-de-l-expression/>; « État et associations: de l'autonomie à l'encastrement idéologique », Hiver 2021 URL: <https://www.arc-culture.be/publications/etat-et-associations-de-lautonomie-a-lencastrement-ideologique/>; Tverdota Gabor, « Pour une analyse de classes du secteur associatif », *Permanences Critiques* n°12, Été 2025 URL: <https://www.arc-culture.be/publications/pour-une-analyse-de-classes-du-secteur-associatif/>

que l'homme blanc par et pour lequel ces droits ont été conçus à l'origine. En d'autres termes, dans cette perspective, l'éducation permanente fait office tout à la fois de sas de décompression, d'assistance et de séance de rattrapage.

En réalité, le secteur de l'éducation permanente en Belgique est, décrétement du moins, pétri de culturalisme. Comme l'explique encore une fois très bien Ouassak,

[l]e culturalisme se traduit par une triple opération : représenter des cultures comme étant homogènes et statiques (1), lire ces cultures à travers un prisme stigmatisant (2), et surmobiliser le facteur culturel ainsi construit pour expliquer les faits sociaux (3). On va dire par exemple que dans la « culture africaine » (1), les parents n'ont jamais de gestes d'affection et d'amour envers leurs enfants (2), et que c'est pour cela que les jeunes des cités deviennent violents, délinquants et qu'ils cherchent à tout brûler (3).

Le culturalisme renvoie aux individus et à leur culture supposée la responsabilité de leur situation sociale. Il ne s'agit plus de combattre les inégalités et les discriminations, mais d'adapter les personnes en cherchant à corriger leur culture³⁵.

Si la légitimité et le prestige de toute politique d'État doit reposer sur les principes fondamentaux qui érigent notre modèle sociétal particulier – reposant sur le privilège blanc, le patriarcat et la propriété privée des moyens de production – en définition de la raison universelle, alors il devient par conséquent incroyablement difficile d'imaginer tout ce qui entre en décalage avec ce modèle comme autre chose qu'un reliquat de modes d'organisation prémodernes³⁶ qu'il s'agit de digérer et d'excréter. Ainsi, « les impératifs de 'rattrapage' et de 'modernisation' [...] recouvrent moins une description

35 Ouassak Fatima, *La puissance des mères*, op. cit., pp. 133-134. On pourrait s'étonner que, suite aux mouvements de révolution sexuelle, sociale et culturelle qui ont secoué le vieux continent lors de la seconde moitié du XXe siècle, le réflexe culturaliste n'ait pas été désamorcé. Comme l'explique bien Françoise Vergès, la composition et la structuration des mouvements militants – en l'occurrence féministes – ont pu contribuer à générer une série de glissements idéologiques qui ont fait que « l'Europe n'était plus une province du monde, mais le lieu de l'universel. Ces glissements ne sont pas pour rien dans la contre-révolution sociale et culturelle qui a gagné du terrain dans les années 2000, déplaçant la responsabilité de l'accroissement des inégalités et de la prolifération des discriminations sur les plus vulnérables. Ce seraient leur culture, leur religion, leur psychologie, leur refus de s'engager dans la globalisation heureuse, leur ancrage dans le passé et dans leurs traditions qui expliqueraient inégalités et discriminations. » Vergès Françoise, *Le Ventre des femmes*, op. cit. p. 218.

36 L'idée du décalage est ici à prendre au sens le plus strict, c'est-à-dire au sens où il est question de ce qu'il reste après le processus d'assimilation et de récupération de ce qui peut être récupéré comme élément discrétionnaire opérant dans l'idéologie dominante. Tout ce qui, donc, est trop étranger, radical, révolutionnaire. À ce titre, ce qui vaut pour la culture étrangère vaut également pour toute forme de progressisme un peu trop rigoureux.

objective qu'une idéologie visant à assimiler à marche forcée des sociétés auxquelles toute autonomie est refusée³⁷ ».

Ce point est essentiel, et nous permet de dresser une ligne de démarcation entre les dispositifs à visée émancipatoire et les processus d'autonomisation. L'émancipation, en effet, suppose la libération d'un joug, mais n'implique pas fondamentalement que la structure de domination elle-même soit rendue inopérante. L'esclave noir affranchi ou la femme « libérée » sont des statuts spécifiques que l'on pourrait qualifier de liminaux à un système de domination ou de discrimination : l'esclavage et le patriarcat. C'est-à-dire que ces figures se tiennent sur le seuil, entre la sphère d'où elles s'extrait partiellement et une autre, où la domination exercée sur eux n'aurait plus cours ni sur eux ni sur personne, mais sans tout à fait franchir cette limite. Elles jouissent donc d'un statut bâtard entre l'homme blanc libre et les groupes que la société que celui-ci gouverne lui permettent de dominer. Sans aller jusqu'à dire qu'elles font liaison entre les deux, ces figures-là, émancipées donc, se trouvent pris dans un interminable passage de l'un à l'autre groupe, sans que jamais ce processus de transition ne parvienne à son terme – sauf à se dérouler à rebours, puisqu'il est tout à fait possible de retomber en esclavage ou de renoncer à la déconstruction du patriarcat.

En revanche, l'autonomie, comprise politiquement comme la capacité de se donner à soi-même sa propre loi, désigne une forme d'autodétermination qui, par définition, coupe tout rapport avec une éventuelle structure de domination préexistante, dans un geste de négation et de détachement radical³⁸. De ce point de vue, l'autonomie n'est pas une caractéristique que l'on peut éliminer une bonne fois pour toutes de la composition d'un groupe ou d'une société. Il n'est possible que de l'endiguer, de la contenir, et ce travail demande une quantité considérable d'efforts et de moyens.

37 Vergès Françoise, *Le Ventre des femmes*, op. cit., p. 123.

38 On pourrait tomber ici dans une discussion qui nous conduirait à la conception sartrienne d'une liberté maintenue même sous l'emprisonnement et la privation de tous les sens, mais je me réfère ici à l'idée castoriadienne de l'autonomie, c'est-à-dire la capacité de toute société à s'autodéterminer quant à sa forme; non sans tenir compte d'un certain nombre de contraintes préexistantes bien entendu, mais dont on peut démontrer qu'elles sont toutes triviales jusqu'à un certain point. Pour faire bref, toute contrainte qui ne soit pas purement et simplement une contrainte d'ordre naturel (difficile d'imaginer une société maritime en plein désert) et donc triviale (les contraintes liées au milieu n'expliquent pas la forme particulière de chacune des sociétés qui y vivent, sans quoi il n'existerait ni diversité de formes sociétales, ni évolution de celles-ci dans le temps) doit par conséquent être humaine, c'est-à-dire instituée. Or, l'autonomie politique doit être comprise, précisément, comme la capacité de déjouer les contraintes instituées préexistantes – même virtuellement.

C'est à cela que sert l'universalisme. Une fois bien ancrée dans les esprits, la logique en est redoutable, car, même dans une optique de recul critique ou une démarche militante, la cadre universalisant n'est pas sans faire peser de lourdes contraintes sur les agents engagés dans la lutte sociale, notamment sur les questions féministes et antiracistes, qui s'articulent d'autant plus mal les unes aux autres qu'il faut composer avec la délicate déconstruction d'un carcan idéologique et de structures organisationnelles parfaitement ajustés pour empêcher la convergence des luttes.

D'une part, il faut en effet remarquer que les questions sociales liées aux fondements du principe de démocratie ou à la notion de bien commun tendent à se voir confisquées par des structures qui entendent les traiter avec cette sorte de pureté abstraite qui, précisément, est le signe de leur valeur universelle. Dès lors, toute forme de particularisme se voit évacué d'une manière ou l'autre : soit réduit à la forme plus pure, plus noble, du combat généraliste, soit taxé de communautarisme. Ainsi,

[I]es personnes et organisations majoritaires refusent aux minoritaires d'être pionnières sur la question sociale et les enjeux politiques « généraux » autour des valeurs d'égalité et de justice. Elles considèrent que les personnes et organisations minoritaires appliquent sur un segment donné le propos « général » des majoritaires, leurs luttes ne sont considérées que comme une sous-catégorie, une déclinaison exotique³⁹.

La lutte sociale idéale est donc entre les mains d'une figure ouvrière blanche énergique, raisonnable et centriste, dont la victoire se traduirait par l'implémentation d'une classe moyenne heureuse et pacifiée, qui n'a plus qu'à faire progresser tranquillement, dans la traînée de droits sociaux acquis de haute lutte, les principes génériques d'un vivre ensemble bienveillant et tolérant. Lorsqu'on s'y attarde, cela paraît forcément absurde, parce que ça l'est : les immigrés et les femmes ont toujours participé, en première ligne, au combat contre le capitalisme, le colonialisme et le patriarcat ; de rudes combats ont été menés – et le sont toujours – sur les conditions de travail en usine, sur les violences faites aux femmes, sur les discriminations raciales et les violences policières, la justice, la santé, l'éducation et l'accès au logement à géométrie variable, par des femmes et des hommes racisés, précaires, qui n'ont aucune raison d'accepter la pacification imposée par un canevas de valeurs abstraites et de structures qui se font le relai de la naturalisation des dominations alimentant les États capitalistes post-coloniaux et leur permettent de se maintenir en place au prix de la santé physique et mentale d'une écrasante majorité de la population.

39 Ouassak Fatima, *La puissance des mères*, op. cit., p. 65.

Mais cela va beaucoup plus loin : l'exploitation droitière des luttes féministes s'appuie sur les difficiles croisements entre les combats féministes et antiracistes⁴⁰ pour appuyer le racisme au cœur de l'idéologie culturaliste. Le fémonationalisme ou le féminisme carcéral sont des variantes très agressives de cette instrumentalisation du féminisme à des fins de légitimation de la démocratie occidentale blanche, dont la version xénophobe et réactionnaire portée par les partis d'extrême-droite profite très largement. En effet, suivant l'explication qu'en donne Françoise Vergès,

[l']impérialisme instrumentalise le droit des femmes non blanches afin d'étendre l'idéologie de l'émancipation individuelle. [...] Les droits des femmes s'énoncent hors de tout contexte historique et politique. En effet, les campagnes coloniales d'émancipation des femmes [...] reposent toujours sur une théorisation de l'oppression des femmes uniformisée et homogénéisée.

Mais il faut dire qu'il est aisé de susciter l'adhésion à cette idéologie. Comment ne pas y souscrire? Qui souhaiterait l'enfermement des femmes? Qui souhaiterait le mariage forcé de petites filles?

[...]

La norme européenne et l'adhésion à ses principes deviennent les seules formes d'émancipation acceptables; celles qui échapperaient à cette norme sont accusées d'être antimodernes⁴¹.

Dans cette perspective, viser l'émancipation des masses populaires non-blanches revient à contribuer à renforcer l'injonction qui leur est faite de se conformer au système qui, structurellement, les oppresse. Ultimement, c'est bien le constat auquel conduit logiquement la compréhension du continuum discriminatoire soutenu par une idéologie universaliste.

RÉVOLUTIONS MATERNELLES, À L'ENVERS DE L'UNIVERSEL ?

La froide brutalité du meurtre de George Floyd et, de manière générale, le spectacle abject des violences policières racialement orientées n'est que la pointe de la lance. Les mères racisées aux États-Unis se sont mobilisées parce qu'elles ont pleinement conscience de ce que la société dans laquelle leurs enfants vivent et grandissent a pour fondements historiques et structurels le privilège blanc et l'idéologie de normalisation discriminatoire qui conduit

40 « Quand bien même les opprimés peuvent combattre l'oppression et le font effectivement, que se passe-t-il quand les gens qui sont supposés être vos alliés sur un axe de lutte sont vos oppresseurs sur un autre ? », Kendall Mikki, *Hood feminism*, op. cit., p. 244. Je traduis.

41 Vergès Françoise, *Le ventre des femmes*, op. cit., pp. 185-186. Voir le chapitre 5 de l'ouvrage, « Cécité du féminisme. Race, colonialité, capitalisme », pp. 169-215 pour un exposé brillant et beaucoup plus complet de ces problématiques centrales.

à la possibilité pour Derek Chauvin de poser son genou sur le cou d'un homme déjà maîtrisé et au sol pendant 9 minutes et 39 secondes. Et ça n'a rien d'un phénomène typiquement états-unien ou strictement policier. En 2023, la cagnotte de solidarité pour l'agent qui a exécuté Nahel Merzouk d'un tir en pleine tête à bout portant avait atteint plus d'un million et demi d'euros en quelques jours. Je pense qu'il n'est pas utile de commenter trop longuement cet exemple hautement édifiant de solidarité, si ce n'est pour illustrer, justement, la glaçante continuité discriminatoire structurellement ancrée dans nos sociétés du vivre-ensemble multiculturel et de l'ouverture démocratique. En bon matérialiste historique, j'aime à penser qu'il faut en effet déployer avec constance une grande quantité d'énergie et de moyens pour acclimater l'opinion publique à l'idéologie d'extrême-droite, et que le racisme, le sexisme ou la violence de classe ne sont pas la résultante logique d'un mouvement inertiel imputable à une pseudo nature humaine égoïste, violente et xénophobe.

Si les sujets sont produits par le monde social dans lequel ils évoluent, alors il faut se poser la question des conditions de possibilité de la constitution d'un sujet révolutionnaire apte à démanteler tous les appareils qui constituent le continuum comme autant de relais et d'incarnation d'une violence sociétale si structurellement enracinée et ubiquitaire.

40

Pour Fatima Ouassak, ce sont les mères racisées qui doivent tenir ce rôle. Mais cela n'a rien d'évident, car la lutte des mères racisées pour leurs enfants trouve difficilement sa place dans le paysage des luttes féministes :

Les luttes menées par les femmes en tant que mères ne sont pas valorisées. Ce qui explique en partie pourquoi les combats de l'immigration et des classes populaires portés par des mères en tant que mères ne sont pas valorisés comme des combats féministes⁴².

En cause, une harmonisation difficile entre les décennies de luttes pour désengluer la condition féminine de son rôle de mère au foyer.

L'autre affiliation logique est à chercher du côté de l'antiracisme, mais, ici encore, l'articulation entre la condition de mère et les violences raciales subies indifféremment par les enfants et les adultes n'est pas nécessairement évidente : lorsqu'un homme noir est battu ou abattu par la police, que des émeutes éclatent dans les quartiers populaires, ou que des travailleurs sans papiers font l'objet de rafles, la violence immédiate fait en quelque sorte office d'arbre cachant la forêt.

42 Ouassak Fatima, *La puissance des mères*, op. cit., p. 147.

D'un autre côté, l'articulation des problèmes générés par le continuum discriminatoire à la dimension maternelle présente des avantages stratégiques qui ne se résument pas à l'augmentation de la charge empathique que l'on est susceptible de ressentir lorsqu'il s'agit de « sauver les enfants ». Après tout, il n'est pas question de sauver qui que ce soit. En revanche, réaffilier les victimes de violences raciales à leur mère amplifie considérablement le spectre de la critique, synchroniquement et diachroniquement. Il ne s'agit plus de dénoncer « seulement » l'usage disproportionné de la violence par un agent ou une unité de police, ou d'arrêter l'horreur à la dernière victime médiatisée. George Floyd, Nahel Merzouk, Mawda avaient une mère. Et les futures victimes du continuum discriminatoire sont en train d'être bercées en ce moment même dans les bras de ces mères-là. Mères bafouées d'enfants sacrificiels, elles sont le symbole d'un décalage abyssal entre discours publics et pratiques ordinaires au sein des institutions.

Si rien n'est fait, le néolibéralisme continuera de tenir ses promesses : salaires réduits et temps partiels pour les mères, dépendance accrue à des allocations pourtant réduites ou confisquées, leviers d'émancipation et d'évasion fragiles ou inexistants. La machinerie de la reproduction sociale tourne à plein régime. Et les corps meurtris, sacrifiés dans les entrepôts, sur les itinéraires de livraison, interpellés et passés à tabac, recalés, incarcérés, enrôlés, abattus, accidentés, seront demain encore davantage leurs enfants à elles.

Comme l'écrit Selim Derkaoui en conclusion de son livre,

il est nécessaire qu'un programme économique et social d'envergure nationale soit conjointement appliqué : multiplier la construction de logements sociaux, limiter puis interdire la propriété lucrative, indexer les salaires sur l'inflation, instaurer la semaine de quatre jours, améliorer drastiquement les budgets de l'Éducation nationale et de la Santé, instaurer une Sécurité sociale de l'alimentation, rétablir l'impôt sur la fortune (ISF), taxer les riches, réformer la Caf et France Travail, abroger les réformes du RSA et de l'assurance chômage, établir des mesures ambitieuses contre le patriarcat, les violences conjugales, sexistes et sexuelles, généraliser le fonctionnariat, sanctionner les cas de racisme à l'embauche et au logement pour les hommes et les femmes Arabes et les Noirs (les principaux concernés), refonder entièrement le système policier et judiciaire, réduire drastiquement l'âge de départ à la retraite et augmenter les pensions... une liste non exhaustive, première étape avant de remettre en cause dans son entièreté notre système patriarcal, raciste et capitaliste dans sa

phase néolibérale. Et les lendemains meilleurs des mères isolées seront ceux de notre société tout entière⁴³.

On pourra reprocher tant qu'on veut au projet annoncé d'être un peu vague et très ambitieux, il a le mérite d'illustrer parfaitement l'ampleur de la problématique et l'interconnexion des appareils concernés. Accessoirement, on peut risquer l'hypothèse que cette ébauche de programme a un autre mérite : celui de montrer l'universalisme démocratique par l'envers, en évoquant l'idée selon laquelle les violences subies par les familles non-blanches et précaires ne sont pas des problèmes « exotiques » d'immigrés mal assimilés, mais des violences qui touchent – c'est le principe même du continuum – directement ou indirectement, avec plus ou moins de force, tous les membres de la société dans laquelle elles s'exercent. Il n'est donc pas question de traiter ces questions du point de vue neutralisant d'un humanisme social-démocrate de bon aloi, en effaçant au passage toutes les spécificités qui structurent la vie de ces familles-là avec une brutalité qui n'a rien à voir avec la manière dont la situation socio-économique d'une famille nucléaire blanche de classe moyenne détermine les difficultés que ses membres auront à rencontrer – ou non. Au contraire, il faut aborder la question dans le sens tout à fait inverse : c'est parce que la situation de ces familles non-blanches, précaires, meurtries et déniées est incommensurable qu'elle questionne la société dans laquelle nous vivons d'une façon intrinsèquement spécifique qui, à l'inverse, nous regarde tous-tes.

CONCLUSION : L'AUTONOMIE CONTRE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Au moment de conclure la présente étude, il reste une question : comment faire, en tant qu'agent du secteur de l'éducation permanente, pour aider ces familles, pour favoriser l'avènement de ces mères comme sujets révolutionnaires ? La réponse à cette question n'est pas évidente, car elle dépasse nécessairement le cadre défini par la réglementation d'un secteur qui, faut-il encore le dire, est vastement muselé dans ses velléités militantes parce qu'il doit rendre des comptes en vertu du financement public dont il bénéficie.

Le service public et para-public, en bon relai du continuum discriminatoire, tour à tour méprise, délaisse, trahit ou exploite ces familles, qui pourtant en dépendent le plus. Elles sont alors réduites à l'impossible acrobatie de défendre le système public tout en encaissant la violence que celui-ci leur inflige continuellement, dans un cadre idéologique

⁴³ Derkaoui Selim, *Laisse pas traîner ton fils*, op. cit., pp. 247-248.

soigneusement discipliné par le logos de la bienveillance ordonnée, du «vivre-ensemble», de l'inclusion, de la diversité et de l'égalité des chances, qui exclut comme barbarisme inaudible toute forme – légitime – de rage ou de critique. Qui exclut la possibilité même de la politisation du discours porté par les mères. Par avance, toute constitution de ce groupe en sujet politique est confisquée par atténuation, silenciation, transcription, dilution, psychologisation. C'est probablement là, qu'on le veuille ou non, l'une des fonctions attendues de l'éducation permanente: transformer les mères révolutionnaires en femmes-tampons.

Pour ce faire, il existe un panel de pratiques d'accompagnement et d'aménagement, les cercles de soutien et autres ateliers d'expression, dont les contenus seront récupérés à l'aide d'un arsenal d'outils qui ont pour vocation finale de masquer l'extrême violence dont il est en réalité question ou, du moins, d'en déplacer le centre depuis les institutions vers l'intimité du foyer. Le «vocabulaire de l'expertise neutre, la mise à distance des conséquences psychiques et concrètes sur des vies⁴⁴» et le développement d'une «psychologie culturaliste qui constitu[e] la base de la formation des métiers d'aide sociale⁴⁵» s'articulent en effet à une «vision de classe racisée⁴⁶» qui cadre le regard, oriente les pratiques, définit le dicible et le faisable, et place de toute manière les mères racisées en position de «public», de «témoin», de «victime». L'écueil commun – le but recherché? – est de soutenir financièrement et médiatiquement des mères non-blanches... précisément pour valoriser leur rôle de femme-tampon entre les institutions et les membres non-blancs des classes populaires⁴⁷.

Dans cette perspective, le secteur de l'éducation permanente est conçu comme un dispositif d'assimilation parmi d'autres, destiné à aplanir les angles et à accompagner le mouvement d'une multiculturalité apaisée, où le compte des dominations n'a certes pas été soldé, mais se trouve désormais intégré dans un récit largement fragmentaire d'une société en route vers la réalisation de l'idéal du vivre-ensemble démocratique, au prix d'un processus d'émancipation toujours reconduit des cultures que l'on tente charitablement d'intégrer au mieux dans le pli du progrès humaniste. Comme l'écrit Vergès,

L'étude des politiques de fabrication de populations inutiles [...] permet d'analyser le rôle de l'oubli en politique, comment l'État, au nom de la rationalité et de la né-

44 Vergès Françoise, *Le ventre des femmes*, op. cit., p. 160.

45 *Ibid.*, p. 162.

46 *Ibid.*, p. 164.

47 Voir Ouassak Fatima, *La puissance des mères*, op. cit., p. 89.

cessité économique, fait glisser dans l'oubli des territoires et des sociétés, pratiquant toutes sortes d'abus, naturalisant des inégalités et des processus de racisation sans avoir à rendre de comptes. Plusieurs des pratiques et des politiques en vigueur dans les outre-mer annoncent la gestion politique des « banlieues », la racisation de leurs habitants et l'abandon comme politique, l'accroissement des inégalités et de la pauvreté, la relégation, la stigmatisation, la faiblesse des services publics, le clientélisme et l'hégémonie culturelle.

L'oubli se fabrique et cette fabrique de l'oubli n'est pas le résultat d'un complot ou d'un choix délibéré de cacher ou de masquer. Est en jeu un processus d'effacement collectif⁴⁸.

Pour Vergès, une stratégie indispensable pour contrecarrer ce processus d'effacement consiste à briser la linéarité du récit dominant, en faisant ressurgir tout ce qui a été enfoui au creux de ses ellipses :

En effet, une des stratégies contre-hégémoniques a toujours consisté à interrompre le discours du « tout va bien » de la « pensée positive », pour parler d'exploitation plutôt que de pauvreté, de l'esclavage colonial plutôt que de l'esclavage en général, de féminismes plutôt que d'un féminisme universel, de question raciale, d'impérialisme et de capitalisme⁴⁹.

Est-ce que le secteur de l'éducation permanente peut être employé dans le cadre de ce type de stratégie ? Probablement pas sans difficulté. Sans doute travaillons-nous dans un cadre trop profondément imprégné par ce contre quoi il s'agit, justement, de lutter.

Nous n'en avons que trop peu les moyens, et ce n'est probablement pas très grave. Ce combat n'est pas le nôtre, et il est surtout question de ne pas l'anéantir en contribuant à sa captation. De ce point de vue, le fait même que j'écrive cette étude en tant qu'homme blanc cisgenre, salarié et petit-bourgeois est un symptôme très représentatif de l'inadéquation profonde du secteur quant à la prise en charge de la question sociale dans une perspective militante. Peut-être qu'à défaut d'être très utiles, nous pouvons au moins tenter de n'être pas un obstacle à l'autonomie des mères. Mikki Kendall, dans *Hood Feminism*, dit substantiellement la même chose :

Je ne prétends pas savoir ce que ce serait d'élever un enfant dans une réserve, ou d'être un travailleur migrant qui doit s'inquiéter d'une possible déportation et de l'accès à l'éducation. Je sais en revanche que je dois écouter les femmes dans ces positions, m'en remettre à elles quant à ce qui aiderait le plus et ce qui serait préjudi-

48 Vergès Françoise, *Le ventre des femmes*, op. cit., pp. 219-220.

49 *Ibid.*, p. 230.

ciable. Elles sont les expertes dans leurs propres besoins, et je peux reconnaître que le fait qu'ils soient différents ne les rend pas pour autant moins importants⁵⁰.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement l'éducation permanente, dans un contexte marqué par une hégémonie culturelle masculine, blanche et bourgeoise, sans doute faut-il accepter les limites d'un dispositif moulé sur ce modèle sociétal, qui se cantonne à une démarche orientée sur un idéal d'émancipation à travers l'activation de droits. Comme l'écrit très bien David Niget,

le pouvoir des faibles ne réside pas là où on l'attend, il n'est pas structuré comme un discours sur les droits. Le geste de résistance peut être dérisoire ou démesuré, il ne s'inscrit pas dans l'économie d'un échange égalitaire⁵¹.

Reste à faire place à l'économie en question. Ce qui implique sans doute de se faire à l'idée que les « publics » n'en seront plus. De toutes les manières dont on tente de suicider le secteur, c'est sans doute, de très loin, la plus valable.

50 Kendall Mikki, *Hood Feminism*, op. cit., pp. 241-242. Je traduis.

51 Niget David, « 'Bad girls'. La violence des filles : généalogie d'une panique morale », Cardi Coline & Pruvost Geneviève (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012, p. 313

